

Collège DSPEG

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION
MENTION HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS – PARCOURS CULTURE JURIDIQUE**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

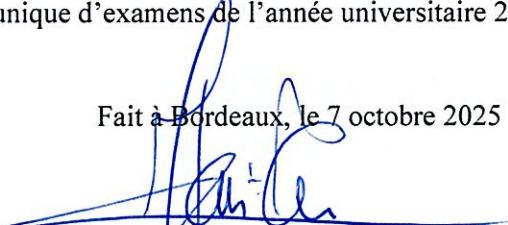
DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 2ème année de Master Droit – mention « Histoire du droit et des institutions » parcours Culture juridique.

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Président(e) du jury :			
HAKIM	Nader	PR	Histoire culturelle des juristes Carnet de recherche
Membres du jury :			
CAZALS	Géraldine	PR	Histoire de la pensée politique
DELBREL	Yann	PR	Histoire de la responsabilité
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après :</i>			
PREVOST	Xavier	PR	Histoire des savoirs juridiques
BURGAUD	Emmanuelle	MCF	Histoire du droit de la famille Histoire du droit de la peine
GUERLAIN	Laetitia	PR	Méthodologie de la recherche

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 7 octobre 2025


M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Le directeur du collège DSPEG